

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21512 - 79ÈME ANNÉE

Dernière édition hier en attendant une nouvelle formule par Media Capital

La suspension de la parution du journal « le Quotidien » est un véritable tsunami politique

Il est dommage qu'un événement de cette taille soit traité de manière factuelle et émotionnelle. Le monde des élus est tétanisé et aphone. Bien sûr, il faut penser aux conséquences directes sur l'avenir des travailleurs. J'associe les précédentes vagues de licenciements à nos marques de compassion et de solidarité. Pour la famille fondatrice, c'est presque une délivrance. Il y a eu un repreneur. L'aventure continue mais avec d'autres. La Une du dernier numéro signe un « au revoir », reprenant les codes graphiques et identitaires du journal.

A l'origine, il y a le projet politique.

Il est résumé dans la légende illustrant la photo du fondateur en page 2 de la dernière édition :

« Le 13 septembre 1976, Maximin Chane-Ki-Chune fonde « le Quotidien de La Réunion et de l'Océan Indien ». Dès le départ, sa ligne impartiale et indépendante des pouvoirs politiques et économiques trouve un écho retentissant dans les foyers réunionnais ».

Quarante-sept ans plus tard, il sollicitait le Conseil Régional et l'État pour assurer sa survie. L'indépendance n'assure plus l'intendance.

Que s'est-il donc passé, en 50 ans ?

Nous prenons comme repère 50 ans, car avant la parution proprement dite, il y a eu les études théoriques et le teasing sous forme d'un bulletin de petites annonces gratuites qui a servi de support pour habituer l'opinion à l'événement exceptionnel qui allait bouleverser tous les codes. Il fallait recruter un personnel de qualité et structurer la production,

la distribution auprès des revendeurs, le recouvrement, etc. L'aventure a commencé bien avant 1976.

A l'époque, il y avait « Témoignages » et le « Journal de l'île » dont le modèle économique reposait sur des abonnements. Le journal était distribué par la Poste. « Le Quotidien » était distribué chez les détaillants. Il paraissait tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés, sauf le Premier Mai. Vous l'aviez au petit déjeuner, et dans tous les quartiers. Les deux autres dépendaient de l'horaire du passage du facteur qui n'était pas de tournée les dimanches et jours fériés. L'avantage du « Quotidien » était incomparable.

« Témoignages » et « le Journal de l'île » étaient le support éditorial de 2 lignes politiques différentes.

Le premier prônait la solidarité anti-impérialiste et anticolonialiste, l'émancipation des peuples colonisés, et l'Egalité sociale pour les citoyens français de La Réunion. Ses journalistes étaient des militants liés au Parti communiste réunionnais qui réclamait l'autonomie démocratique et populaire. Il était boycotté par les annonceurs économiques.

L'autre avait beaucoup d'annonceurs et soutenait une ligne politique anti-communiste jusqu'à couvrir la fraude et la violence électorales. Pour le socialiste Albert Ramassamy, c'était un mal nécessaire pour empêcher Paul Vergès d'accéder à un mandat « national ». Cela s'est vérifié durant 30 ans, de 1956 à 1986.

« Le Quotidien » s'inscrit dans ce paysage politique comme une troisième force, rejetant la bipolarisation et ses conséquences. Mal lui en a pris, il portait atteinte à l'hégémonie du « Journal de l'île » et son courant politique. Il a failli mourir par asphyxie économique, dès la première année. Témoignages a assuré sa parution en signe de solidarité. Au 40^e anniversaire de son journal, Maximin Chane-Ki-Chune

explique son projet. Il voulait « Proposer aux Réunionnais un journal qui soit au-dessus des partis et des parti-pris, très nombreux à l'époque. Un quotidien neutre politiquement qui livre une bonne information et ainsi contribue à la paix à La Réunion » (L'info.re/13/09/2016)

Un demi-siècle plus tard, aussi louable et généreuse soit-elle, cette ligne politique n'a pas résisté à l'épreuve des faits. Elle emporte aussi les illusions de ceux et celles qui s'agrippent aux oripeaux d'un sys-

tème en faillite. Exprimée par son fondateur et reprise par sa fille Carole, cette ligne ne prend pas en compte la crise structurelle profonde qui traverse la société réunionnaise depuis sa naissance.

(à suivre)

Ary Yée Chong Tchi Kan

Ingénierie

Les élèves de l'ESIROI relèvent le défi et redonnent vie à un hôpital modulaire

L'ESIROI, l'école d'ingénieurs de l'Université de La Réunion est partenaire de la Plateforme d'intervention régionale océan Indien (PIROI) de la Croix-Rouge française pour la huitième édition du concours d'innovation « Les Défis de l'ESIROI ».

Les élèves-ingénieurs issus des 3 spécialités de l'école (bâtiment-énergie, agroalimentaire et informatique) ont travaillé pendant 6 mois pour donner une seconde vie à un hôpital modulaire qui aurait été déployé lors d'une opération suite à une catastrophe (naturelle, sanitaire, technologique...) dans l'océan Indien. Ils ont dû imaginer des solutions de réemploi innovantes, en prenant en compte les contextes et enjeux de chaque pays en matière de ressources, de vulnérabilité et d'impact environnemental.

La finale des Défis de l'ESIROI a eu lieu ce mercredi 3 avril 2024. Quatre équipes étaient en lice : CROI, EPIROI, RED HOME REHABILITATION et TROPKROI.

L'équipe victorieuse de cette huitième édition est RED HOME REHABILITATION, qui a su se démarquer en apportant des solutions originales qui ont surpris et convaincu le jury par leur simplicité et leur flexibilité. Les futurs ingénieurs ont notamment proposé de réutiliser des parties de l'hôpital modulaire pour

créer un centre de coordination, des centres d'opération en cas de catastrophe, ou pour stocker du matériel d'intervention pré-positionné sur place. Des solutions innovantes, low-tech et peu coûteuses qui ont séduit notre jury d'experts par leur simplicité et leur utilité.

En récompense, cette équipe a remporté un bon pour une formation aux gestes qui sauvent en milieu inondé ainsi qu'une carte cadeau dans une enseigne de sport locale et quelques goodies de la PIROI-Croix Rouge française.

Les autres équipes n'ont pas démérité, elles ont proposé un vaste catalogue d'idées et de concepts de réemploi adaptées aux différents contextes des pays de la zone océan Indien. Des solutions les plus accessibles (un foyer pour les jeunes ou un centre de vaccination), aux plus sophistiquées (un centre de traitement de l'eau ou une serre pour cultures en hydroponie) ont été présentées.

La PIROI-Croix-Rouge française peut maintenant envisager des solutions concrètes pour donner une seconde vie à ses hôpitaux modulaires ! Grâce à cette collaboration, elle a bénéficié d'un regard nouveau sur le déploiement de ses équipements en situation d'urgence, ainsi que des connaissances aiguisées des étudiants en ingénierie.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Projet de loi Mayotte : la ministre rencontre les syndicats et le patronat mahorais

Egalité sociale entre Mayotte, La Réunion et la France : « ce ne sera pas au contribuable français de payer la facture »

La ministre déléguée aux Outre-mer vient de boucler une visite de deux jours à Mayotte. Il a été question du projet de loi Mayotte, de Wuambushu 2 et de la remise en cause du droit du sol pour les enfants nés à Mayotte y compris pour ceux ayant un parent de nationalité française dans un territoire à qui Paris a donné le statut de département français.

Concernant le projet de loi Mayotte, la ministre a dit aux Mahorais de se débrouiller sans l'État pour appliquer l'égalité sociale avec La Réunion et la France en termes de salaires. Les syndicats ne sont pas satisfaits.

La ministre des Outre-mer Marie Guévenoux était en visite ces 3 et 4 avril à Mayotte. Il a été question du projet de loi Mayotte, de la prochaine opération de « décasage » sous prétexte de lutte contre la délinquance — Wuambushu 2 —, de la remise en cause du droit du sol, de la fin des visas limités à Mayotte.

Pas égalité sociale, mais convergence sociale

Concernant le projet de loi Mayotte, les attentes sont nombreuses dans le domaine du social. En effet, si Paris a fait de Mayotte un département français en 2011, les lois sociales ne s'y appliquent pas comme à La Réunion ou en France. Le SMIC est inférieur, tout comme le RSA et autres prestations sociales. Conjugée à l'insécurité illustrant la faillite de l'administration française de Mayotte, cette inégalité favorise la venue d'habitants de Mayotte ayant la nationalité française à La Réunion.

Hier, Marie Guévenoux a rencontré les syndicats et les représentants du patronat au sujet du volet social du projet de loi Mayotte.

Dans son discours, la ministre ne parle pas d'égalité sociale, mais de convergence sociale pour 2031. Cela signifie clairement que l'égalité n'est pas pour tout de suite.

« Dans le cadre du projet de loi Mayotte, on considère qu'il faut aller vers la convergence sociale, il faudra que les entreprises et les partenaires sociaux se mettent d'accord sur les modalités et le calendrier », a dit la ministre selon Mayotte Première.

De plus, la ministre a affirmé que l'État ne soutiendra pas financièrement l'augmentation des salaires et des cotisations sociales nécessaires à l'alignement de la législation. « Aujourd'hui, la ministre nous dit clairement qu'ils ne paieront pas la facture, ce ne sera pas au contribuable français de payer la facture », a indiqué Carla Baltus, présidente du MEDEF Mayotte à Mayotte Première.

« Nous n'allons pas passer notre temps à subir ces discriminations »

Les syndicats ont réagi à un tel discours. « Nous avons fait savoir à la ministre que le propre d'une loi, c'est d'apporter de la justice. La justice ça commence par l'alignement du salaire minimum de Mayotte au niveau national », a dit à Mayotte Première Haoussi Boinahedja, le secrétaire de la CGT Mayotte. Pour Ousseni Balahache, secrétaire départemental de la CFDT, « nous avons attiré l'attention de l'État sur le fait que nous n'allons pas passer notre temps à subir ces discriminations. Il faut que nous puissions mettre un terme à cette situation le plus rapidement possible », a-t-il déclaré avant d'indiquer se préparer à toutes les éventualités pour le 1er mai.

M.M.

Oté

Média dann zyé siklone, dann in zone plizanpli frazil

Mézami, si zot la suiv in pé laktyalité, zot i koné kossa k'la éspassé an parmi la prèss La Rényon. Nou la pass akoté lo pli pir d'sak téi pé arivé pars mèm zour lo dè zoinal papyé i rèst té riskab disparète mé la pa pou sa zot lé sovè pou vréman : Quotidien la trouv in sosyété pou ramass ali é Zoinal delisle lé touzour dann zyé siklone...

Témoignages papyé zot i koné la disparète mé nou lé touzour dsi lo nèté. Mi di sa pars noute zoinal lé toussèl pou pibliye bann zartik dann kréol rényoné, noute lang mère si zot i vé k'i domann arienk pou dévlope ali. Dèrnyèrman nou la komanss la piblikasson in roman Axel Gauvin an fèyton i apèl Bayalina, in roman dann kréol rényoné lé bien intéressan. San obliye toute son valèr istorik. Mwin la finne anparlé mé lé pa di ni rovien pa ladsì.

Movèz nouvèl pou bann travayèr : in bonpé la pèrde zot plass travaye é dann in péi shomaz lé for konmsa lé pa si sinp rotrov travaye mé lodiovizyèl i fé k'komanss dévlopi é d'aprè bann konéssèr néna ankor lanploi ladan. Bone shanss bann travayèr, ni kroiz pti doi pou zot. Zot konpétanss lé bien néssèssèr pou noute péi é bien roshèrché koméla épi dann noute demin.

Biensir kan mi di sa, mi roflèshi an patriyote rényoné, mi panss noute péi La Rényon é son gran bézoin d'dévolpman. Yèr mwin la lir dann Témoignaz in lartik an franssé téi di konmsa si noute péi té dévlopi li noré pa konète lo risk in pli gran linsékirité. Ni pé anparlé, ni pé diskite la dsi mé mi panss sa lé bien vré.. sèryèzman mi panss lorde piblik noute péi i pass par son dévolpman i pass ossi par lo dévolpman bann péi provik bann puissans kolonyal i arète avèk lèsploitàssion é i mète an plass in solidarité.

Sa lé vré pou zordi é sa lé vré pou domin.la shanss i vé ké ni viv dann in réjyon loséan idien bien éstraordinèr, mé bann lansien péi kolonyal i kontinyé mète dézorde é kontinyé zot lèsploitàssion san vouloi pèye lo pri pou péyé mé konm i di, pran garde pa koupe la bransh do boi zot i assiz déssi.

A bon antandèr, salu.

Justin